

u^b

b
**UNIVERSITÄT
BERN**

Institut de Langue et de Littérature françaises



Index

<u>Informations générales</u>	<u>3</u>
<u>Personnes de contact</u>	<u>4</u>
<u>Projets de recherche</u>	<u>5</u>
<u>Bibliothèques et librairies</u>	<u>6</u>
<u>Indications générales sur les études</u>	<u>7</u>
<u>Délais (KSL) et dates d'examen</u>	<u>9</u>
<u>Coopération interuniversitaire en français</u>	<u>10</u>
<u>Séjour linguistique</u>	<u>11</u>
<u>Fachschaft Romanistik</u>	<u>12</u>
<u>Bachelor en français</u>	<u>13</u>
<u>Master en français</u>	<u>17</u>
<u>Liste des enseignements</u>	<u>19</u>
<u>Foire aux questions (FAQ)</u>	<u>22</u>

Informations générales

Année académique

Semestre d'automne : semaine 38 à semaine 51 (mi-septembre à Noël)

Semestre de printemps : semaine 8 à semaine 22 (mi-février à fin mai)

Adresse

Université de Berne
Institut de Langue et de Littérature françaises
Unitobler
Länggassstrasse 49
3012 Berne

Secrétariat

Mme Zsuzsanna Fényes
Bureau B362, tél. 031/631.40.97
francais@rom.unibe.ch

Les bureaux de collaboratrices et collaborateurs de l'Institut de Langue et de Littérature françaises sont situés au troisième étage d'Unitobler.

L'Institut de langue et de littérature françaises en ligne

Site internet : www.francais.unibe.ch

Page facebook : Institut de Français, Université de Berne

Personnes de contact

Directrice administrative de l'Institut

Prof. Dr. Sandrine Zufferey, bureau B365, tél. 301/631.80.10,
sandrine.zufferey@rom.unibe.ch
Heures de réception : sur rendez-vous

Conseil aux études

Pour toute question relative à l'organisation des études, veuillez utiliser l'adresse suivante : conseil_etudes@rom.unibe.ch

Examens

Matthieu Lechner, bureau B384, tél. 031/631.80.03,
matthieu.lechner@rom.unibe.ch
Heures de réception : sur rendez-vous

Séjours

Prof. Dr. Patrick Suter, bureau B363, tél. 031/631.80.02,
patrick.suter@rom.unibe.ch
Heures de réception : Mercredi : 12h15-13h00

Projets de recherche

Par la voie des nerfs – Poétique et esthétique de la cénesthésie chez Henri Michaux (1899-1984)

Prof. Dr. Muriel Pic
Bureau D 306, tél. 031/631 45 06, muriel.pic@rom.unibe.ch
Heures de réception : sur rendez-vous

Assistant :

M.A. Christophe Barnabé
Bureau D 308, tél. 031/631 45 62, christophe.barnabe@rom.unibe.ch
Heures de réception : sur rendez-vous

Mesure et démesure du temps – La saisie de la durée dans les formes poétiques, en regard des formes musicales (1820-1920)

Dr. Christophe Imperiali
Bureau D 411, tél. 031/631 42 76, christophe.imperiali@rom.unibe.ch
Heures de réception : sur rendez-vous

Bibliothèques et librairies

Bibliothek Romanistik

La bibliothèque de langue et de littérature françaises se trouve au quatrième étage de l'Unitobler.

Horaires d'ouverture pendant le semestre : lu – ve 8 – 18h

Heures de réception : lu – ve 9 – 12h et 14 – 17h

bibliorom@ub.unibe.ch

Basisbibliothek Unitobler BTO

Horaires d'ouverture pendant le semestre : lu – ve 8 – 19h

Tél. 031/631.47.01

LibRomania

Länggassstrasse 12, 3012 Berne

pedidos@libromania.ch, tél. 031/305.30.30

Horaires d'ouverture : lu – ve 9 – 18h30 et sa 9h15 – 16h

Indications générales sur les études

1. Plan d'étude (RSL 05)

Le plan d'étude peut être consulté et téléchargé sur le site Internet de l'Institut de français : www.francais.unibe.ch.

2. Assistance aux enseignements à caractère hautement obligatoire : Séminaires BA/MA

En raison de la haute valeur en crédits ECTS (séminaires BA : 6 ECTS ; séminaires MA : 7 ECTS) de ces enseignements, une présence assidue aux séances est demandée. Au-delà de deux absences non justifiées auprès des enseignant-e-s concerné-e-s, ces enseignements ne seront pas validés.

3. Méthodologie de l'écrit et de l'oral académique et Introduction à la langue latine

Les cours de méthodologie de l'écrit et de l'oral académique ont un objectif spécifique du point de vue de la maîtrise de la langue française et ne peuvent pas être pris comme des « cours de linguistique française » ou des « cours de littérature française ». De même, le cours « Introduction à la langue et à la culture latine » ne peut pas être pris comme un « cours de linguistique française » ou un « cours de littérature française ».

4. Inscriptions dans KSL

4.1. Inscription à la participation aux enseignements

Tout-e étudiant-e désirant participer à un enseignement doit impérativement s'inscrire dans KSL avant le délai indiqué au début de chaque semestre.

Désinscription : au cas où l'étudiant-e renonce à la participation, une désinscription immédiate dans KSL est obligatoire.

4.2. Inscription à la validation

Tout-e étudiant-e désirant faire valider un enseignement (crédits ECTS + note) doit impérativement s'inscrire dans KSL avant l'échéance du délai d'inscription à la validation fixé et communiqué.

Désinscription : au cas où l'étudiant-e renonce à la validation, une désinscription dans KSL avant le délai de désinscription fixé et communiqué est obligatoire. Passé ce délai de désinscription, l'étudiant-e inscrit-e dans KSL s'engage à la validation de l'enseignement (examen oral et/ou travail écrit).

4.3. Inscription à la validation du travail et de l'examen final BA, du séjour linguistique et du colloque MA de linguistique ou de littérature

Tout-e étudiant-e désirant faire valider un enseignement de ce type (crédits ECTS + note) doit impérativement s'inscrire dans le système KSL avant l'échéance du délai d'inscription à la validation fixé et communiqué.

En ce qui concerne le travail et l'examen final BA, une inscription électronique au secrétariat avec titre du travail BA et liste de lectures (examen oral) est obligatoire : il faut impérativement envoyer un courriel adressé au secrétariat et aux enseignants concerné-e-s.

4.4. Mémoire MA

Voir les informations du décanat.

5. Rappels importants à propos du plan d'études

En bachelor, les étudiant-e-s doivent suivre les indications suivantes dans le choix des cours :

- Les étudiant-e-s en **major** de français doivent prendre au moins un cours dans chacune des catégories suivantes :
Linguistique : 1. Français en diachronie ; 2. Structure de la langue ; 3. Sens et usage de la langue.
Littérature : 1. Moyen Âge ; 2. XVI^e-XVIII^e siècles ; 3. XIX^e-XXI^e siècles.
Attention : L'enseignement portant sur le Moyen Âge peut également être donné sous forme de séminaire. Le cas échéant, celui-ci remplace le cours.
- Les étudiant-e-s en **minor** de français doivent prendre les deux cours obligatoires dans deux catégories différentes parmi celles citées ci-dessus.

En Master, les étudiants sont libres de choisir les cours qu'ils souhaitent.

En cas d'hésitation, consultez les professeurs ou adressez-vous aux conseillers aux études.

Délais (KSL) et dates d'examen

Session du semestre d'automne

Inscription obligatoire à la participation dans KSL pour tous les enseignements :
31 octobre

Inscription obligatoire à la validation dans KSL pour tous les enseignements :
31 octobre

Examens oraux et écrits des cours BA/MA (rattrapages inclus) :
les deux semaines de février qui précèdent la rentrée.

Date de remise des travaux écrits (sauf mémoire MA) :
31 janvier

Contrôles des cours de méthodologie de l'oral et de l'écrit académique :
selon les modalités communiquées par l'enseignant-e

Délai de désinscription aux examens :
1^{er} décembre

Mémoire MA :
voir les informations du décanat

Session du semestre de printemps

Inscription obligatoire à la participation dans KSL pour tous les enseignements :
31 mars

Inscription obligatoire à la validation dans KSL pour tous les enseignements :
31 mars

Examens oraux des cours BA/MA (inclus rattrapages) :
les deux dernières semaines de juin

Date de remise des travaux écrits (sauf mémoire MA) :
31 août

Contrôles des cours de méthodologie de l'oral et de l'écrit académique :
selon les modalités communiquées par l'enseignant-e

Délai de désinscription aux examens :
1^{er} mai

Mémoire MA :
voir les informations du décanat

Coopération interuniversitaire en français

L'institut de français prévoit pour ses étudiant-e-s la possibilité de suivre des enseignements dans une université extérieure. Cette mobilité des étudiant-e-s est régie par trois types de coopération interuniversitaire.

1. La Convention Benefri

La Convention Benefri est destinée à resserrer les liens entre les Universités de Berne, de Neuchâtel et de Fribourg. Grâce à cette convention, les étudiant-e-s de Berne peuvent suivre des enseignements aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg (et vice-versa), avec remboursement des frais de transport.

2. Le Programme suisse d'encouragement à la mobilité

Ce programme permet à tout-e étudiant-e de français d'effectuer un séjour d'un semestre dans une université suisse de son choix, avec reconnaissance des enseignements suivis dans le cadre du plan d'étude en vigueur à Berne. Cette disposition s'applique aux étudiant-e-s en Master.

3. Swiss-European Mobility Programme – SEMP (Erasmus)

Ce dernier permet aux étudiant-e-s de suivre des enseignements de français dans diverses universités européennes. L'Institut de français de Berne est lié par des conventions avec quatre universités françaises : Brest, Paris 4 Sorbonne, Paris 8, Rouen. Les études effectuées dans le cadre de ces conventions peuvent être validées comme séjour linguistique, selon le règlement du plan d'études en vigueur.

Séjour linguistique

L'Institut de français demande un séjour en France (ou dans un pays francophone) pour ses étudiant-e-s, selon les modalités suivantes :

- Major : 6 mois (ou deux séjours de 3 mois)
- Minor : 3 mois

Ce séjour en France ou dans un pays francophone vise à permettre aux étudiant-e-s de parfaire leur pratique du français et de se familiariser avec le milieu culturel de la langue qu'ils/elles étudient. Il peut s'effectuer sous plusieurs formes :

- Lectorat d'allemand de 6 mois dans un lycée français (avec salaire).
- Etudes durant un semestre dans une université française, dans le cadre du programme SEMP (anciennement Erasmus) : voir [mobilité interuniversitaire](#).
- Cours d'été dans une université française.
- Séjour libre (travail en France [Association StudEX...] ou dans un pays francophone...).

L'Institut de français facilite ce séjour en fournissant informations pratiques, adresses ou dossiers selon les cas. Pour de plus amples informations, contacter le Prof. Dr. Patrick Suter.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page internet dédiée au séjour : http://www.francais.unibe.ch/tudes/sjour_linguistique/index_fra.html

Fachschaft Romanistik

Association des étudiant-e-s

Fachschaft Romanistik
Längassstrasse 49
3012 Berne

L'association des étudiant-e-s (Fachschaft Romanistik) est le cadre représentatif de tou-te-s les étudiant-e-s de langue et littératures françaises, italiennes et espagnoles à l'Université de Berne. Elle est également un moyen de correspondance entre les étudiant-e-s et les enseignant-e-s. L'association est surtout présente pour les étudiant-e-s, elle est là pour vous.

Si vous avez des propositions concernant l'organisation de vos études, des questions relatives à celles-ci, ou si vous voulez participer, n'hésitez pas à nous contacter !

fs-romanistik@lists.unibe.ch
Facebook : Fachschaft-Romanistik



Bachelor en français

Le programme des études BA : « Langue et littérature françaises » comprend 5 domaines principaux :

1. Approfondissement de la maîtrise de la langue (cours de méthodologie de l'écrit et de l'oral).
2. Linguistique moderne (acquisition des méthodes et des instruments en linguistique française, description du français contemporain, analyse linguistique et stylistique des discours, sociolinguistique et contact des langues, acquisition et apprentissage des langues...).
3. Linguistique historique (développement de la langue française en liaison avec son contexte historique et culturel, mise en place des grands courants linguistiques).
4. Histoire de la littérature et de la culture française (rapports entre les textes et leur contexte historique, évolution des genres et de leur hiérarchie, mise en place des grands courants littéraires).
5. Méthodes de l'analyse littéraire, lecture d'œuvres littéraires (apprentissage des outils indispensables pour l'étude du discours littéraire en prose, du discours théâtral et du discours poétique).

Bachelor Major «Langue et littérature françaises»				
Semestre	Phase	Enseignement	SWS	ECTS
1	Phase propédeutique	Cours d'introduction à la linguistique 1	2	3
		TD d'introduction à la linguistique	2	3
		Cours d'introduction à la littérature (histoire littéraire)	2	3
		TD d'introduction à la littérature (textes et contextes)	2	3
		Méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique	2	2
		Introduction à la langue et à la culture latines 1	2	3
2		Cours d'introduction à la linguistique 2	2	3
		Pro-séminaire de linguistique	2	4
		Cours d'introduction à la littérature 2 (méthodologie)	2	3
		Pro-séminaire de littérature (analyse de texte)	2	4
		Méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique	2	2
3		Phase principale	Introduction à la langue et à la culture latines 2	2
	Cours de linguistique		2	3
	Pro-séminaire de linguistique (méthodologie)		2	4
	Cours de littérature		2	3
4	Pro-séminaire de littérature (dissertation)		2	4
	Cours de linguistique		2	3
	Séminaire de linguistique		2	6
	Cours de littérature		2	3
5	Séminaire de littérature		2	6
	Cours de linguistique		2	3
	Séminaire de linguistique		2	6
	Cours de littérature		2	3
6	Séminaire de littérature	2	6	
	Cours de linguistique ou de littérature	2	3	
1 - 6	Domaine à choix			15
3 - 6	Séjour			6
6	Travail final			10
Total ECTS				120

COMMENTAIRE: les étudiants commencent par suivre un cours de méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique au premier semestre, puis suivent l'autre au deuxième. S'ils ont choisi l'oral au premier semestre, ils suivent l'écrit au deuxième, et inversement.

CONDITIONS POUR LA LINGUISTIQUE: prendre au moins un cours dans chacune des catégories suivantes:
1. Français en diachronie; 2. Structure de la langue; 3. Sens et usage de la langue.

CONDITIONS POUR LA LITTÉRATURE: prendre au moins un cours dans chacune des catégories suivantes:
1. Moyen Âge; 2. XVIe-XVIIIe siècles; 3. XIXe-XXIe siècles.

Bachelor Minor «Langue et littérature françaises»				
Semestre	Phase	Enseignement	SWS	ECTS
1	Phase propédeutique	Cours d'introduction à la linguistique 1	2	3
		TD d'introduction à la linguistique	2	3
		Cours d'introduction à la littérature 1 (histoire littéraire)	2	3
		TD d'introduction à la littérature (textes et contextes)	2	3
		Méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique	2	2
2		Cours d'introduction à la linguistique 2	2	3
		Pro-séminaire de linguistique	2	4
		Cours d'introduction à la littérature 2 (méthodologie)	2	3
		Pro-séminaire de littérature (analyse de texte)	2	4
		Méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique	2	2
3-6	Phase principale	Cours de linguistique	2	3
		Cours de linguistique	2	3
		Cours de littérature	2	3
		Cours de littérature	2	3
		Séminaire de linguistique	2	6
		Séminaire de littérature	2	6
		Cours de linguistique ou de littérature	2	3
3 - 6	Séjour			3
Total ECTS				60
<p>COMMENTAIRE: les étudiants commencent par suivre un cours de méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique au premier semestre, puis suivent l'autre au deuxième. S'ils ont choisi l'oral au premier semestre, ils suivent l'écrit au deuxième, et inversement.</p> <p>CONDITIONS POUR LA LINGUISTIQUE: prendre les deux cours obligatoires dans deux catégories différentes dans la liste suivante: 1. Français en diachronie; 2. Structure de la langue; 3. Sens et usage de la langue.</p> <p>CONDITIONS POUR LA LITTÉRATURE: prendre les deux cours obligatoires dans les catégories suivantes: 1. XVIe-XVIIIe siècles; 2. XIXe-XXIe siècles.</p>				

Bachelor extra-Faculté de 30 crédits «Langue et littérature françaises»				
Semestre	Phase	Enseignement	SWS	ECTS
1-6	Phase unique	Cours d'introduction à la linguistique 1	2	3
		TD d'introduction à la linguistique	2	3
		Cours d'introduction à la littérature 1 (histoire littéraire)	2	3
		TD d'introduction à la littérature (textes et contextes)	2	3
		Méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique	2	2
		Cours d'introduction à la linguistique 2	2	3
		Pro-séminaire de linguistique	2	4
		Cours d'introduction à la littérature 2 (méthodologie)	2	3
		Pro-séminaire de littérature (analyse de texte)	2	4
		Méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique	2	2
Total ECTS			30	
COMMENTAIRES:				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Les étudiants commencent par suivre un cours de méthodologie de l'oral ou de l'écrit académique au premier semestre, puis suivent l'autre au deuxième. S'ils ont choisi l'oral au premier semestre, ils suivent l'écrit au deuxième, et inversement. 2. En première année, ils suivent soit la littérature, soit la linguistique (cours, TD et pro-séminaire) et suivent l'équivalent de ces enseignements dans l'autre branche en deuxième année. 				

Master en français

Le programme d'études MA « Linguistique / Littérature françaises » comprend 4 domaines principaux :

1. Linguistique du français actuel : linguistique des textes, théories et méthodes en rhétorique / stylistique des discours, français et sciences de la communication, variantes géographiques et socioculturelles du français, politique de la langue, linguistique et enseignement du français, études des genres non littéraires, langage et sciences humaines...
2. Linguistique historique : diversification de la langue française à travers les siècles, évolution des idées linguistiques, histoire de la rhétorique, études philologiques des textes, stylistique historique.
3. Histoire de la littérature et de la culture de langue française : mise en évidence des convergences idéologiques et des parentés de motifs à une époque donnée, rapports interculturels et littérature comparée, modes spécifiques des transmissions du savoir à une époque donnée.
4. Méthodes de l'analyse littéraire : analyse structurale et stylistique des textes littéraires ; étude des genres littéraires.

Master Major «Langue et littérature françaises» – Dominante «Linguistique»					
Semestre	Phase	Enseignement	SWS	ECTS	
7	Masterstudium	Séminaire de linguistique	2	7	
		Cours de linguistique	2	3	
		Séminaire de littérature	2	7	
		Cours de littérature	2	3	
8		Séminaire de linguistique	2	7	
		Cours de linguistique	2	3	
		Cours de littérature	2	3	
9		Séminaire de linguistique	2	7	
		Cours de linguistique	2	3	
		Cours de littérature	2	3	
10		Masterphase	Séminaire de littérature	2	7
			Cours de linguistique	2	3
	Colloque – Séminaire de recherche		2	4	
	Mémoire MA	Linguistique		30	
Total ECTS				90	

Master Major «Langue et littérature françaises» – Dominante «Littérature»				
Semestre	Phase	Enseignement	SWS	ECTS
7	Masterstudium	Séminaire de littérature	2	7
		Cours de littérature	2	3
		Séminaire de linguistique	2	7
		Cours de linguistique	2	3
8		Séminaire de littérature	2	7
		Cours de littérature	2	3
		Cours de linguistique	2	3
9		Séminaire de littérature	2	7
		Cours de littérature	2	3
		Cours de linguistique	2	3
10	Masterphase	Séminaire de linguistique	2	7
		Cours de littérature	2	3
		Colloque – Séminaire de recherche	2	4
	Mémoire MA	Littérature		30
Total ECTS				90

Master Minor «Langue et littérature françaises» – Dominante «Linguistique»				
Semestre	Phase	Enseignement	SWS	ECTS
7	Masterstudium	Séminaire de linguistique	2	7
		Cours de linguistique	2	3
8		Séminaire de littérature	2	7
		Cours de linguistique	2	3
9		Séminaire de linguistique	2	7
10			Cours de littérature	2
Total ECTS				30

Master Minor «Langue et littérature françaises» – Dominante «Littérature»				
Semestre	Phase	Enseignement	SWS	ECTS
7	Masterstudium	Séminaire de littérature	2	7
		Cours de littérature	2	3
8		Séminaire de linguistique	2	7
		Cours de littérature	2	3
9		Séminaire de littérature	2	7
			Cours de linguistique	2
TOTAL				30

Liste des enseignements

Chaque type d'enseignement exigé par le plan d'études doit être suivi. Le même type d'enseignement ne peut pas être choisi deux fois (p.ex. il n'est pas possible de valider 2 séminaires de « sociolinguistique du français » ou 3 cours de « Littérature des XIX^e au XXI^e siècles »).

Bachelor

Phase propédeutique

Linguistique française

Cours d'introduction à la linguistique française I
Travaux dirigés en linguistique française I
Cours d'introduction à la linguistique française II
Pro-séminaire d'introduction à la linguistique française II

Littérature française

Cours d'introduction à la littérature française I : histoire littéraire
Travaux dirigés en littérature française : textes et contextes
Cours d'introduction à la littérature française II : méthodologie et théorie
Pro-séminaire d'introduction à la littérature française : pratique de l'analyse de texte

Méthodologie de l'expression académique

Méthodologie de l'oral académique
Méthodologie de l'écrit académique

Latin

Introduction à la langue et à la culture latines I + II

Phase principale

Linguistique

Pro-séminaire :
Méthodologie de la recherche en sciences humaines

Cours BA :

Linguistique diachronique du français : de l'ancien français au français classique (Syntaxe et morphologie de l'ancien français ; Syntaxe du français classique)

Linguistique du français contemporain : sens et usage du français (Sémantique ; Pragmatique)

Linguistique du français contemporain : structure du français (Morphologie ; Syntaxe)

Séminaires BA :

Sociolinguistique (Sociolinguistique du français)

Linguistique appliquée (Acquisition du langage ; Traduction : théories et pratiques)

Linguistique textuelle et discursive (Stylistique des textes)

Littérature

Pro-séminaire :

Dissertation littéraire (Introduction à l'essai critique)

Cours BA :

Littérature du Moyen Âge (Histoire littéraire ; Littérature et culture, etc.)¹

Littérature du XVI^e au XVIII^e siècles (Histoire littéraire ; Étude d'une œuvre ou d'un courant littéraire)

Littérature des XIX^e au XXI^e siècles (Histoire littéraire ; Étude d'une œuvre ou d'un courant littéraire ; Littérature et culture ; Littérature comparée)

Séminaires BA :

Littérature du Moyen Âge (Histoire littéraire ; Littérature et culture, etc.)

Analyse des œuvres ou des motifs (Analyse de texte ; étude de thèmes ou de motifs ; stylistique)

La littérature en dialogue avec les sciences humaines (Rapport entre la littérature et l'histoire, les sciences de la culture, etc.)

Master

Linguistique

Cours MA :

Analyse du discours (Lexique et figures de style ; Langage et communication en contexte social)

Linguistique appliquée (Linguistique contrastive ; Didactique du français)

Langage et cognition (Discours et cognition ; Psycholinguistique)

¹ Il se peut que le *cours* de littérature du Moyen Âge ne soit pas donné chaque année, mais un enseignement sur le Moyen Âge est garanti tous les ans.

Séminaires MA :

Histoire des idées linguistiques (La question de l'arbitraire du signe ; La distinction langue/parole)

Linguistique empirique (Linguistique de corpus ; Linguistique expérimentale)

Séminaire de recherche MA (Colloque) : Présentation des travaux de mémoire en cours ; actualité de la recherche (obligatoire pour les étudiants de Major)

Littérature

Cours MA :

Littérature du XVI^e au XVIII^e siècles (Histoire littéraire ; Étude d'une œuvre ou d'un courant littéraire)

Littérature des XIX^e au XXI^e siècles (Histoire littéraire ; Étude d'une œuvre ou d'un courant littéraire ; Littérature et culture ; Littérature comparée)

Théorie littéraire et culturelle (Enjeux théoriques pour la lecture des œuvres littéraires ; questions émergentes en théorie littéraire et culturelle)

Séminaires MA :

Littérature et études culturelles (Littérature et anthropologie ; littérature et espace ; littérature et médias, Études de la traduction ; transferts culturels ; littérature comparée, etc.)

Littérature et sciences humaines (Littérature et histoire ; littérature et sciences, etc.)

Séminaire de recherche MA (Colloque) : Présentation des travaux de mémoire en cours ; actualité de la recherche (obligatoire pour les étudiants de Major)

Foire aux questions (FAQ)

Je commence mes études ce semestre, quels sont les cours que je dois suivre ?

Il est conseillé aux étudiant-e-s de valider les enseignements de la phase propédeutique au début, afin d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour la suite des études.

Comment dois-je choisir mes enseignements dans la phase principale du Bachelor ?

L'Institut de français cherche à donner une formation aussi complète que possible. Les étudiant-e-s doivent suivre différents séminaires et cours en linguistique et en littérature, selon la liste des enseignements (voir tableaux p. 14-15).

Comment dois-je procéder pour suivre des enseignements Benefri ?

Les étudiant-e-s doivent s'inscrire à partir de leur profil étudiant (« Online-Semesterkontrollblatt », ou « Selfservice ») pour suivre un enseignement Benefri. Les enseignements Benefri doivent être déterminés **avant** le début du semestre. Pour de plus amples informations consultez le point « Benefri » ou renseignez-vous auprès des conseillers aux études.

Qu'est-ce que KSL ?

Toutes les informations (salles de cours, horaires, descriptifs, etc.) relatives aux enseignements donnés à l'Université de Berne figurent sur KSL (*Kernsystem Lehre*). Les inscriptions obligatoires à la participation et validation d'un enseignement se font sur cette plate-forme électronique. Les étudiant-e-s peuvent consulter leur « Planungssicht » qui permet une vue globale de l'état actuel des études (notes, inscriptions, nombre de crédits acquis, etc.).

Qu'est-ce qu'Ilias ?

Ilias est la plate-forme électronique où les professeur-e-s mettent à disposition des documents, PowerPoints, articles ou autres lectures liés à l'enseignement. Les étudiant-e-s doivent s'inscrire à la participation sur KSL pour avoir accès à Ilias.

Quand les examens oraux ont-ils lieu ?

La session d'examens du semestre de printemps a lieu pendant les deux dernières semaines de juin ; la session d'examen du semestre d'automne pendant les deux semaines qui précèdent la rentrée en février. Attention : la date indiquée sur KSL n'est pas la date de l'examen, mais la première date de la session.

Quand recevons-nous la convocation aux examens ?

Les convocations aux examens oraux sont envoyées à la mi-mai et à la mi-décembre par mail. Si vous n'avez pas reçu de notification lors des premières semaines de vacances semestrielles, veuillez prendre contact avec le secrétariat de l'Institut ou vous rendre à l'Institut de français où les convocations sont affichées.

J'ai oublié de m'inscrire pour un examen sur KSL, que dois-je faire ?

Passé le délai aucune inscription ne sera acceptée. L'étudiant-e perd le droit à la validation de l'enseignement et doit suivre un autre enseignement le semestre suivant.

En quoi consiste l'examen final BA ?

D'une part l'étudiant-e doit rédiger un travail écrit et d'autre part passer un examen oral sur la base d'une liste de lecture à préparer (choix d'ouvrages en littérature, choix de thématique en linguistique). Si le travail est rédigé en linguistique, l'examen oral se fait en littérature et vice versa.

Je suis en phase terminale de mon Bachelor, comment dois-je m'inscrire pour le travail écrit et pour l'examen oral ?

En premier lieu il est important de s'inscrire au « Travail final BA » sur KSL. En second lieu l'étudiant-e doit contacter le/la professeur-e avec qui il souhaite écrire son travail de bachelor (linguistique ou littérature) et le/la professeur-e avec qui il souhaite passer son examen oral (littérature ou linguistique). Les étudiant-e-s sont prié-e-s de bien vouloir transmettre leur choix par mail au secrétariat avant le délai d'inscription.

J'ai terminé mon bachelor, que dois-je faire pour obtenir mon diplôme ?

Toutes les informations relatives aux boucllements des études sont accessibles sur le site du décanat de la faculté.

Je souhaite écrire mon mémoire de Master, comment dois-je procéder ?

Dans un premier temps il faut contacter le/la professeur-e de votre choix et convenir d'un sujet. Dans un deuxième temps il faut vous inscrire au décanat de la faculté ainsi que sur KSL pour la validation du mémoire.

Attention : les délais pour le mémoire de Master sont fixés par la faculté des lettres et ne correspondent pas à ceux de l'institut de français.

Je souhaite faire le colloque de Master, comment procéder ?

Le colloque de Master est un séminaire de recherche destiné aux étudiant-e-s en cours de rédaction de leur travail de master. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire au colloque de linguistique (St. Nr. 100623) ou au colloque de littérature (St. Nr. 100759) sur KSL (selon la dominante). L'évaluation se fait sous la forme d'une présentation orale du travail en cours.

Pour les étudiants en Major, le colloque de Master est obligatoire.